Eric DUMANCHIN
(eric.dumanchin@ccprf.fr)

13 novembre 2020

3 documents

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

1

Retiers - Roches-aux-Fées : le sport restera un pilier

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 11 novembre 2020

2

Janzé - Le reconfinement, un coup dur pour Enigmaparc

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 10 novembre 2020

3

Amanlis - La commune peaufine son nouveau PLU

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 12 novembre 2020

Retiers - Roches-aux-Fées : le sport restera un pilier

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mercredi 11 novembre 2020, 289 mots

Lors de la dernière mandature, la politique sportive a pris de l'essor. Sous l'influence de Christian Sorieux, vice-président aux sports, une commission spécifique a été créée.
« Nous avions constaté que les seize communes du pays de la Roche-aux-Fées souffraient du manque d'équipements sportifs, évoque Christian Sorieux. **Ceci a abouti à la mise en place d'une commission sportive constituée d'élus, puis d'un comité de pilotage en partie de non élus et de personnes très investies dans le sport. Après les analyses des équipements sportifs, de nombreux projets ont vu le jour. »**
La communauté de commune a entre autre installé, à Coësmes, un mur d'escalade ; à Janzé, une piste d'athlétisme, un terrain synthétique de foot et un espace bien-être ; à Martigné-Ferchaud, un terrain synthétique ; à Retiers, la réhabilitation de la salle des sports…
« La réalisation d'un vaste dojo pour les arts martiaux et une salle de danse sont en cours de travaux. Tous ces équipements ont eu un coût. 4,9 millions d'euros qui ont été subventionnés à hauteur de 50 % par Roche-aux-Fées communauté. Grâce à d'autres subventions, le coût est peu élevé pour chaque commune. Au niveau départemental, on admire nos équipements à proximité de tous. Ils servent à des milliers de scolaires et autres sportifs », ajoute Christian Sorieux.
Une subvention d'aide à l'emploi a permis l'embauche d'un éducateur sportif, au bénéfice de diverses associations, pour 128 923 €. La commune a aussi investi **« dans le dispositif sport-santé, qui a un fort succès et est le premier en Bretagne ».**
Et Christian Sorieux de terminer : « Le nouveau comité de pilotage **sera mis en place en cours de mandat.** »

Autour de Christian Sorieux, (5e en partant de la droite), la nouvelle commission sportive de Roche-aux-Fées communauté. © Ouest-France

Janzé - Le reconfinement, un coup dur pour Enigmaparc

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, mardi 10 novembre 2020, 417 mots

Pertes de visiteurs et d'argent avec 15 000 € de dépenses mensuelles, le patron d'Enigmaparc veut rester optimiste. Éric Grosbois pense déjà à de futurs jeux.

Le parc d'attractions Enigmaparc, précurseur et spécialiste de l'Escape game, a fermé ses portes le 30 octobre, après l'annonce du gouvernement.

Déjà, lors du premier confinement, la perte des entrées de particuliers s'élevait à 8 500 visiteurs et plus de 2 000 pour les groupes scolaires, les centres de loisirs et les centres sociaux. **« Nous avons également perdu les réservations programmées des entreprises que nous avions reprogrammées en novembre »,** explique Éric Grosbois, directeur du parc.

En mai, le parc a pu reprendre son activité, mais avec une jauge de visiteurs à 30 % et un protocole sanitaire très strict. **« On a joué le jeu en désinfectant après chaque passage de groupe. Ce qui a occasionné des dépenses supplémentaires »**, relate Christiane Grosbois.

« 150 annulations »

La perte est chiffrée à 5 200 visiteurs pour 2020 et une chute de 45 % du chiffre d'affaires. Un manque à gagner également en restauration avec seulement trois couverts par jour, au lieu de 110.

D'ordinaire, le parc ne désemplit pas à la période de Noël. **« De nombreuses entreprises viennent pour leur arbre de Noël. 150 personnes ont annulé »**, se désole le patron du parc.

Ce dernier salut l'aide apportée par Roche-aux-Fées communauté, qui a appliqué une exonération des deux-tiers de la taxe Contribution foncière des entreprises (CFE), soit une économie d'environ 4 600 €.

Néanmoins, Eric Grosbois est contraint à ne plus se verser de salaire. **« Aujourd'hui, nous tapons dans la caisse pour payer les cinq salariés. Cet argent était prévu pour des investissements : la création de décors pour de nouveau jeux. »**

Mais Eric et Christiane Grosbois gardent espoir et souhaitent que la solidarité fonctionne entre Bretilliens. **« En ligne, nous allons mettre en vente des bons d'achat d'entrées et des jeux de notre boutique »**, déclare Christiane Grosbois. De son côté, Eric Grosbois réfléchit à la création d'une nouvelle formule de jeux indoor et outdoor, du type La tête et les jambes, mais, pour cela il souhaite une aide pour l'acquisition d'un terrain. Ce confinement permet de faire émerger des idées. **« Je réfléchis aussi à la création de nocturnes, réservées aux adultes, avec un package jeux et dîner »,** conclut-il.

Eric Grosbois, directeur d Enigmaparc, a préparé le parc pour les fêtes de Noël qu'il espère pouvoir ouvrir pour. Malgré les pertes financières, il garde espoir et a des idées plein la tête sur de futures activités de jeux. © Ouest-France

Amanlis - La commune peaufine son nouveau PLU

Quotidien Ouest-France, ouest-france.fr, jeudi 12 novembre 2020, 324 mots

– Une cinquantaine de personnes ont participé à la réunion publique organisée par la commune, vendredi, sur le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU).

Entretien

Loïc Godet, maire.

Pourquoi réviser le Plan local d'urbanisme (PLU) ?

C'est un outil d'organisation, de programmation et de maîtrise du foncier à la disposition des élus, pour l'aménagement du territoire communal, qui doit répondre aux besoins des habitants en termes de logements, d'équipements collectifs, culturels… Depuis l'approbation en 2008 du PLU actuel, qui est opposable, de nouvelles dispositions législatives et réglementaires sont applicables.

En quoi consiste une révision de ce PLU ?

La commune est accompagnée par l'Atelier d'Ys de la Mézière. La première étape a consisté à réaliser un diagnostic du territoire avec ses atouts mais aussi ses contraintes, en concertation avec la population. Ces constats ont permis de définir les enjeux en termes d'aménagement pour la commune, sur lequel s'appuie la construction du PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) du territoire pour une durée de dix à quinze ans.

Quels sont les grands axes ?

Quatre se dégagent : anticiper le développement urbain pour maintenir une croissance démographique maîtrisée. Pérenniser l'activité économique locale, et développer avec Roche-aux-Fées communauté celle de la ZA du Bois de Teillay. Maintenir un cadre de vie agréable en renforçant les équipements, en favorisant les déplacements doux. Et assurer une gestion durable du patrimoine et de la biodiversité.

Quelles sont les prochaines étapes avant la finalisation ?

Cette réunion a permis aux habitants venus s'informer, de s'exprimer. Les questions ont porté principalement sur les zones constructibles, la préservation des terres agricoles et la sécurisation des axes routiers. La consultation se poursuivra le 16 novembre, de 9 h à 12 h, avec l'Atelier d'Ys (inscription en mairie).

Après l'arrêt du PLU par le conseil municipal, se tiendra au printemps 2021 une enquête publique.

La commune d'Amanlis (photo) est en expansion maîtrisée. Le PLU révisé aidera à maîtriser la cohérence de son aménagement. © DR

Loïc Godet, maire. © Archives O-F